

Paris, 29 avril 2010

COMPTE RENDU de la REUNION
Du 9 mars 2010
Du CONSEIL de QUARTIER MUETTE SUD

Le neuf mars deux mille dix, à dix huit heures, les membres du Conseil de quartier Muette Sud se sont réunis à la Maison de Balzac.

Etaient présents :

Mme KHOURY, Mme BALDINI, Mlle BOILLOT, Mme DREYFUSS, M. de GIBON, M. REDLER, Mme CHARRIE

M. GILLERON, M. DECANT

Mme BORODINE, M. DAGOUSSET, Mme THEODON, Mme ZIVY, M. ALBARET, Mme BARSOLLE, Mme LEQUERLER, M. MALISZEWSKI, Mme NAHOUM

Etaient excusés :

M. GOASGUEN, Mme GIAZZI, Mlle HAREL, M. MANO

Mme AUBERT-LEGRAND, Mme PERCQ-DEBRIS, Mme TASSIN, Mme GALICIER, Mme LARRIERE, Mme DARBIER.

1- Approbation du compte rendu de la séance du 7 octobre 2009

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Propreté de la rue Pierre Louys

Mme BORODINE, signale le problème de dépose de détritux et des poubelles près du Franprix.

Mme BALDINI fait remarquer que les livraisons, la dépose des poubelles et les détritux renforcent le sentiment de saleté, et que pour ce type de supérettes, il y a un manque de place pour le stockage des bacs, Mme BALDINI demande à M.GILLERON d'intervenir.

M.GILLERON, Direction de la Protection de l'Environnement, Chef de la Division du 16^e, et coordinateur de l'espace public, précise qu'une démarche préventive de sensibilisation a été effectuée en 2009, avec notamment une inspection des locaux. Aujourd'hui, il s'agit plutôt d'une démarche répressive et de verbalisation.

Mme BORODINE indique qu'il n'y pas assez de corbeilles de rue et qu'il existe un nombre important de SDF avec des chiens.

3- Passage bruyant de camions de chantiers quai Louis Blériot.

Mme KHOURY énonce le problème de « caisse de résonance ». D'après Mme BORODINE, on constate « le passage de très nombreux camions avec benne vide-dès 05h00 du matin-depuis le début des travaux de la Maison de la Radio et de ceux de Beaugrenelle, qui font vraiment beaucoup de bruit (il arrive parfois qu'il y ait de nombreux camions qui se suivent) ; cela fait comme une « caisse de résonance » puisque ce quai est étroit et que de chaque côté il y a des voitures en stationnement. »

Mme BALDINI a demandé à la voirie de refaire le tapis de la chaussée, mais il existe un problème de budget. De plus le gel accentue les trous dans la chaussée.

Mme ZIVY précise que l'on trouve aussi des trous boulevard Murat.

M.GILLERON constate effectivement une dégradation de la chaussée, le lien hydraulique saute avec le temps, notamment quand il neige. Le chantier de la Maison de la Radio va durer longtemps et il semble plus approprié que les priorités

de la voirie soient davantage sur des voies à proximité d'écoles, de rues étroites ou de voies à forte circulation.

Mme DREYFUSS précise que la Ville va se retourner vers Radio France, qui devra participer à la réparation des trous sur les voies : il faudra pour cela attendre la fin de la 1^{ère} phase.

4- Propreté du quartier

Mme NAHOUM évoque la rue des Vignes et la sortie des écoles

Mme BALDINI indique que pour le Maire, la propreté est une priorité et qu'il faut avant tout sensibiliser les gens (fête de la propreté en septembre 2009 et visite dans les établissements scolaires en classe de CM1 et CM2) et précise que depuis le début de l'année, le nombre d'inspecteurs qui verbalisent a doublé (passant de 2 à 4).

Une personne du public fait remarquer qu'il y a eu une amélioration avenue Mozart, mais que les gens jettent les journaux gratuits, leurs mégots et qu'il reste encore beaucoup de déjections canines.

Mme ZIVY indique que boulevard de Montmorency, le nombre de déjections canines est également conséquent et se demande si la solution ne serait pas de proposer des sacs plastiques pour ramasser les déjections canines.

Mme BALDINI répond que la majorité des gens n'en font pas bon usage et précise que la priorité est la verbalisation : avant, on hésitait à donner des amendes étant donné leur coût élevé (185 euros), aujourd'hui, elles sont de 35 euros.

M.GILLERON fait remarquer qu'il n'est plus nécessaire de passer par le tribunal et qu'il existe désormais un carnet à souches pour verbaliser ; les 2 équipes se relaient de 6h à 21h ; il est aussi possible de faire appel selon les besoins, à une équipe de 25 inspecteurs qui dépendent de la Marie de Paris.

Une personne du public demande que ce point soit connu des habitants.

Mme BALDINI répond qu'un article dans le journal du Maire est prochainement prévu concernant cette information.

Une personne du public demande quel est le nombre de procès verbaux en 2008 et 2009.

M.GILLERON répond qu'en 2008, il y a eu 850 PV, dont 580 concernant les chiens et en 2009, on observe une stagnation du nombre de PV (940), mais une augmentation de la proportion de « PV chiens » à 630.
En 2009, le 16^{ème} a optimisé les collectes en gagnant des heures de balayage (4 000 heures).

Concernant les mégots, M.GILLERON précise que tous les établissements peuvent disposer gratuitement de cendriers à placer devant le pas de leur porte.

Mme BALDINI précise qu'un article est prévu en ce sens.

M.GILLERON annonce que concernant les dépliant, les gratuits, un combat est mené depuis longtemps pour que les présentoirs de gratuits ne restent pas sur la voie publique une fois la distribution terminée. Une nouvelle rencontre est prévue entre les distributeurs et la Ville, suivie si nécessaire, d'une campagne d'enlèvement. Aucune solution juridique n'existe, il est impossible de verbaliser l'émetteur.

Propreté du Jardin du Ranelagh

Mme NAHOUM estime que de nombreux SDF occupent l'aire réservée aux petits enfants.

Mme KHOURY fait remarquer que la police ne peut déplacer les SDF que s'ils troublent l'ordre public et si c'est fait, ils ne tardent pas à revenir sur les lieux 24 heures après.

Mme BALDINI indique que le problème est signalé, une étude est en cours pour que les abris où dorment les SDF soient enlevés.

Mme CHARRIE précise que le site est inscrit aux Monuments Historiques et qu'elle doit les saisir.

Mme ZIVY remarque que les bancs sont très sales et que l'on ne peut pas s'y asseoir, la situation n'évoluant pas beaucoup.

M.GILLERON répond que l'entretien d'un banc prend du temps, et que la mise en peinture est effectuée par les services de la Voirie tous les 5 ans. De plus, le matériel de lavage n'est pas adapté au nettoyage des bancs, c'est donc un nettoyage superficiel qui est réalisé.

Une personne du public intervient sur le dossier des pigeons, toujours plus nombreux.

Mme BALDINI indique qu'il existe un pigeonnier porte de Saint Cloud et qu'une réunion est prévue entre la Mairie et les nourrisseurs, le 17 mars à 19h avec M.CHARACHON.

Mme ZIVY pense qu'il faudrait laver les bancs à des fréquences plus élevées.

5- Respect des passages piétons.

Mme KHOURY indique que c'est une question de civisme et qu'il faut sensibiliser les parents et les enfants ; dans les pays anglo-saxons, les piétons qui ne respectent pas les feux des piétons sont verbalisés, pour leur propre sécurité.

6- Manque de possibilité de stationnement dans le quartier.

Mme KHOURY rappelle que le nombre de places est limité du fait de l'installation du Vélib à PARIS et bientôt ces emplacements seront diminués du fait de l'Autolib.

Mme BALDINI est consciente du problème, mais indique que la Ville refuse la création de places supplémentaires.

Une expérience, votée en conseil d'arrondissement, permettant le stationnement sur les places de livraison entre 22 h et 7h, est menée dans les 17^{ème} et 3^{ème} arrondissements.

Cette expérience positive va être étendue à d'autres arrondissements. Dans le 16^{ème}, il existe 800 places de livraison, il serait possible de récupérer environ 500 places, mais l'espace n'est pas extensible.

Mme ZIVY fait remarquer qu'une étude est en cours rue de Passy pour la piétonisation.

Mme BALDINI ajoute qu'une étude est aussi en cours rue des Belles Feuilles.

Une personne du public indique que la circulation est difficile rue Mozart et que la rue Jean Bologne à double sens pose des problèmes : si une voiture est garée, il y a un problème de circulation, il conviendrait de verbaliser.

Mme KHOURY fait remarquer que le double sens rue Jean Bologne évite de faire un grand détour par la rue Raynouard et l'avenue Mozart pour revenir à la rue de Passy.

7- Utilisation des locaux mis à disposition de la Préfecture de Police par la mairie du 16^e.

Mme KHOURY lit le mail de Mme ZIVY concernant « les locaux mis à la disposition par la mairie aux services de la préfecture pour l'instruction de pièces d'identité », qui « oblige les personnes qui attendent, souvent des heures, à se tenir dans un couloir plein de courants d'air... ».

Mme ZIVY énonce qu'en moyenne, le temps d'attente pour une carte d'identité est de 5 heures.

Mme KHOURY précise que les services de l'antenne de Police sont complètement indépendants de la mairie du 16^{ème} qui les accueille simplement dans ses locaux.

M.DAGOUSSET fait remarquer qu'il est possible de prendre rendez-vous avec la Préfecture de Police.

M.SANQUER, directeur du Cabinet du Maire, confirme que l'on peut, en effet, prendre rendez-vous depuis début janvier 2010. La Mairie va aider la Préfecture de Police en diffusant cette information. La Mairie est confrontée quotidiennement à cette difficulté et avait engagé une étude pour une réorganisation des services à l'intérieur de la Mairie. Le Conseil de Paris a délibéré en juillet 2004, pour ces travaux de restructuration. La Mairie de Paris se refuse pour le moment à donner suite à cette délibération pourtant adoptée. Le Maire est intervenu auprès du Maire de Paris, mais il semble que les travaux ne soient pas prévus avant 2014 ; le Maire est également intervenu auprès de la Préfecture de Police afin de trouver un autre lieu, mais sans solutions concrètes à ce jour.

Mme ZIVY souligne qu'au niveau de la sécurité, l'attente dans un couloir n'est pas appropriée.

M.ALBARET fait remarquer qu'il est surpris que Mme DREYFUSS n'occupe plus certaines fonctions et regrette que les conseillers de quartiers n'aient pas été informés. M.ALBARET souligne vivement la qualité du travail accompli par Mme DREYFUSS.

M.de GIBON précise que l'attente dans le couloir est nécessaire avec un enfant pour l'établissement de certains papiers et que cela est d'autant plus pénible.

8- Demande de création d'une instance de conseil aux femmes en difficulté.

Mme ZIVY rappelle que le 8 mars était la « journée de la femme ». A ce titre, la Ville de Paris a mis en place 4 « Points de droit » pour aider les femmes en difficulté dans Paris, mais aucun dans le 16^{ème}. Mme DREYFUSS avait suggéré à Mme ZIVY d'étudier les solutions possibles, pour l'instauration d'un lieu d'accueil.

Mme KHOURY répond que cela ne rentre pas dans le cadre des objectifs fixés pour les conseils de quartier et que le Centre d'Action Sociale répond souvent à des demandes de femmes et d'hommes en difficulté.

Mme ZIVY se demande vivement pourquoi ce sujet a été mis à l'ordre du jour, alors qu'il ne concerne apparemment pas les conseils de quartier.

Mme KHOURY précise que le conseil de quartier est ouvert à toute initiative, quitte à la diriger vers les organismes compétents.

Mme BALDINI précise qu'il existe des permanences info familles au CASVP ; elle même a déjà accueilli une femme lors d'une de ses permanences, elle l'a orientée vers ce service.

Mme BARSOLLE indique que la Maison des Associations peut jouer un rôle avec l'aide de la Mairie.

Mme ZIVY pense que c'est une solution souple et légère .Elle demande l'accord de Mme DREYFUSS pour continuer ou non, sa mission.

M.SANQUER indique que ce point est à l'étude avec le Commissaire de Police. Cette problématique est récurrente et grandissante, mais difficile à quantifier.

A la Mairie du 16^{ème}, comme Mme BALDINI l'a rappelé, le Relais Info Familles est un premier contact. De plus, la mairie du 16^{ème} a formé depuis le 1^{er} janvier 2010, son personnel, pour accueillir de manière satisfaisante ce public en difficulté.

9- Présentation des contre sens cyclables.

M. DECANT indique qu'il s'agit de la mise en place d'un double sens de circulation dont un réservé aux vélos, dans le cadre d'une réglementation nationale des quartiers « zone 30 ». Dans le 16^e, cela concerne les rues à sens unique des quartiers verts « Cortambert » et « Eylau ». Les usagers devront s'adapter et changer leurs habitudes.

Il sera fait en sorte que les aménagements n'entraînent pas de suppression de stationnement, néanmoins deux segments en feront l'objet, mais dans le cadre de la réglementation pompiers.

Un plan de communication sera mis en place au niveau de la Ville avec un marquage spécifique et commun à tout Paris. Une expérimentation est actuellement en cours dans le 11^e.

M. DECANT évoque le cas de la rue de la Tour qui pose particulièrement problème compte tenu des suppressions de places de stationnement que cela entraîne et pour laquelle il motivera un refus d'appliquer cette réglementation.

Une personne du public demande s'il sera possible d'établir un dialogue avec les associations pour éviter que la mesure soit imposée.

M.DECANT répond que les associations ont travaillé sur la mise en place d'un fil conducteur.

Plusieurs conseillers de quartier font part de leur inquiétude quant à d'éventuels accidents et estiment que le code de la route n'est pas adapté à la circulation des vélos.

Pour plus d'information sur le décret paru le 30 juillet 2008 dans le code de la route qui introduit la généralisation des doubles sens cyclables dans les zones 30

http://www.paris.fr/portail/deplacements/Portal.lut?page_id=2&document_type_id=2&document_id=78669&portlet_id=21994

http://www.paris.fr/portail/deplacements/Portal.lut?page_id=7096&document_type_id=4&document_id=79395&portlet_id=16333

10—Règlement des Parcs et Jardins.

Mme BALDINI indique que le règlement date de 1985 et certains articles ne sont plus adaptés aux pratiques actuelles notamment sur la circulation des vélos, les accès aux pelouses, les jeux de ballons et les animaux.

Les conseillers de quartier sont invités à faire part de leurs suggestions et remarques auprès d'elle.

Mme BALDINI ajoute que le règlement sera voté au Conseil de Paris fin mars, il est possible de proposer des adaptations pour certains des jardins du 16^e.

Mme CHARRIE précise que cela concerne les jardins de moins d'un hectare. Une base commune sera déterminée pour tous les jardins et des adaptations pourront être proposées pour les plus petits dans le cadre de la préservation de la biodiversité et des usages. Toutefois, il sera difficile de modifier les amplitudes horaires compte tenu des contraintes liées à l'éclairage et au gardiennage des jardins.

Liste des jardins du 16^e arrondissement :

http://www.mairie16.paris.fr/mairie16/jsp/site/Portal.jsp?page_id=312

11—Plan Biodiversité.

Mme BALDINI annonce que dans le cadre de l'année mondiale de la Biodiversité un plan d'action est prévu pour 4 sites parisiens, dont les berges du bois de Boulogne, qui sont les seules berges naturelles. Pour accompagner cette initiative et apprendre à connaître la biodiversité, une réunion aura lieu à la mairie le 7 avril à 19h pour les personnes intéressées par le sujet, puis deux groupes de travail seront composés et se rendront sur place pour effectuer des comptages et relevés.

12—Utilisation du budget d'investissement et de fonctionnement : projet d'un faux plafond pour l'éclairage de la salle de dessin de l'école rue Chernovitz.

Mme KHOURY rappelle que les tracés sportifs des écoles des rues Chernovitz et des Bauches ont été votés lors du précédent conseil (3400€ chaque tracé), et

propose de voter un nouveau projet sur le budget d'investissement : un faux plafond pour l'éclairage de la salle de dessin de l'école Chernovitz.

M.ALBARET rétorque que c'est à l'Education Nationale de prendre en charge, lors de ses visites d'architecture, ce genre de projet et ajoute que lors du dernier conseil de quartier, il a été voté des illuminations pour la rue de Passy. A la place, il n'y a eu que 3 guirlandes bleues et un Père Noël. D'après M.ALBARET, les commerçants étaient furieux, ce qui avait été voté n'a pas été réalisé.

Mme KHOURY fait remarquer que les commerçants du marché de Passy et de la rue de Passy étaient très satisfaits de l'animation réalisée pour Noël avec un orchestre Gospel, un sculpteur de ballon, du chocolat chaud et des pères Noël et que ceci n'a pas été vu depuis longtemps, par ailleurs, l'étude faite a montré que le budget des conseils de quartier Muette Nord et Muette Sud ne pouvait pas assurer à lui seul la décoration de la rue de Passy.

Il fallait obtenir l'autorisation des syndicats des immeubles pour la fixation des traverses, ce qui nécessitait un vote et une concertation de copropriétaires. D'autre part, le coût de l'installation puis de l'entretien étaient de loin supérieurs aux apports possibles des conseils de quartiers tandis que les commerçants de la rue de Passy n'ont proposé aucun apport financier, fut-il minime.

M.POTIER, Directeur Général Adjoint de la Mairie du 16^{ème}, indique que quand les tracés ont été votés, le marché public était arrivé à échéance et donc rien n'a pu être réalisé. Le nouveau marché sera finalisé dans la semaine du 15 mars avec la Direction des Affaires Scolaires.

Une personne du public fait remarquer que cette salle de dessin est en réalité aujourd'hui une salle de classe et que ce plafond est en très mauvais état.

M.ALBARET se demande pourquoi saisir les conseils de quartier sur ce point.

Mme ZIVY propose que l'on dépose une demande de subvention pour une animation pour la journée de la femme du 8 mars 2011.

Mme KHOURY signale que la réfection du plafond a été demandée depuis plusieurs années à la Direction des Affaires Scolaires mais est restée sans réponse jusqu'à ce jour, alors que cet établissement accueille environ 600 élèves.

Mme KHOURY met au vote le projet de faux plafond de l'école, pour un montant de 12 000€. Il est adopté à la majorité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Mme Ijab KHOURY
Adjointe au Maire
Chargée des Conseils de quartier
Muette Nord et Muette Sud